

FICHE EXPÉRIENCE

Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne

Localisation de l'opération : Région : Bretagne / Département : Morbihan / Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Données de cadrage : Nb de communes : 54 / Nb d'habitants : 60 171 / Densité : 32

Expérience :

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

A la lecture des résultats du recensement général de la population de 1999, plusieurs constats ont été effectués : au cours des années 90, la population générale a stagné et vieilli, tandis que certaines communes croissent, d'autres, notamment celles situées au Nord Ouest du territoire, voient leur population baisser, ce phénomène marquant le risque d'un développement à 2 vitesses.

Sur un plan socio économique et des services, le Pays est caractérisé par : des emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés, et une offre de services collectifs de proximité très faible et inorganisée (petite enfance, ...)

Pourtant, le Pays dispose d'atouts importants :

- une position géographique favorable, à mi chemin entre 2 pôles urbains (Rennes et Vannes),
- une économie diversifiée,
- une organisation institutionnelle et des réseaux de partenaires efficaces,
- une grande habitude de travailler ensemble (le Pays existe depuis 1967),
- des espaces naturels préservés.

Facteur déclenchant de l'action

La Charte puis le programme Leader+ ont constitué 2 temps forts successifs de réflexion et de mobilisation d'acteurs au cours desquels la nécessité d'agir pour améliorer et structurer l'offre de services collectifs s'est imposée. 30 années d'actions en faveur de l'emploi avaient quelque peu occulté l'apport réel d'une offre de services de qualité en matière d'attractivité du territoire. Le second facteur déclenchant est de considérer qu'une stratégie centrée sur l'accueil pouvait constituer le socle d'une solidarité interne au territoire, entre les établissements publics de coopération intercommunale. Enfin, la disparition des régimes d'aides financières favorables aux entreprises a rendu indispensable la construction d'une nouvelle offre territoriale ainsi qu'une diversification vers des secteurs économiques créateurs d'emplois à plus forte valeur ajoutée.

Objectifs de l'action

- Favoriser l'implantation de nouveaux habitants et entreprises en exploitant mieux le positionnement géographique du Pays,
- densifier et structurer l'offre de services collectifs de proximité,
- fédérer les acteurs du développement économique autour de nouveaux objectifs de développement et d'actions,
- expérimenter de nouvelles voies de développement et de création de richesses.

Publics visés

- les jeunes populations des pôles urbains voisins,
- les entreprises, en particulier dans le domaine du tertiaire et des services aux entreprises,

Procédures et modalités d'actions

2 objectifs ont été identifiés et structurent aujourd'hui l'action du Pays et de ses partenaires :

- structurer et qualifier durablement l'accueil.
- moderniser et mutualiser les outils de l'accueil.

Les partenaires associés à cette action

- les Établissements Publics de Coopération Intercommunale,
- les Chambres consulaires et les clubs d'entreprises,
- les membres du Conseil de Développement,
- les membres du Comité de programmation Leader+, et à travers eux, les réseaux d'acteurs locaux (dans les domaines de l'éducation à l'environnement, des services à la personnes, de la culture, du sport, ...)
- les institutions départementales : Conseil Général du Morbihan, Comité Départemental du Tourisme, Comité Départemental Olympique et Sportif, ...

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Les outils spécifiques de l'accueil ont été de 3 ordres :

- une organisation locale de l'accueil autour d'un réseau de « points accueil intercommunaux », d'une « charte de l'accueil des entreprises » et de la mise en place d'une équipe technique d'expertise et d'accompagnement des entreprises (avec la participation d'un consultant spécialisé,
- des supports documentaires : un guide franco-anglais à l'échelle du pays, une charte graphique spécifique « Accueil », un site,
- l'organisation ou la participation à des salons : à l'extérieur (PEC 2005, le salon des entrepreneurs 2006, le CFIA 2006 avec la présence physique des partenaires et la réalisation de supports promotionnels communs), localement (les Rencontres Multimédia de Brocéliande),

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

La problématique de départ en ce qui concerne les flux de populations à totalement changé. Depuis 2002, le Pays constate un flux important de population (estimation : + 8 à 10 %). Ceci génère une forte pression sur les capacités d'accueil des services collectifs ainsi que sur le foncier. Sur ce second point, le Pays va être porteur d'un diagnostic agricole partagé destiné à analyser, dans une démarche prospective les potentialités de développement d'un habitat respectueux des activités et des pratiques agricoles. Les Communautés de communes seront financièrement partenaires de ce diagnostic.

La principale difficulté est de parvenir à mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs locaux sur un thème a priori très abstrait. Une bonne dose de pragmatisme et de patience a permis, au bout de 2 ans environ, de convaincre la plupart des partenaires du bien fondé de la démarche choisie.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

Au démarrage de la démarche, il était difficile d'identifier clairement quelles seraient les actions spécifiques à mener. La concertation locale et les échanges d'expériences (via les réseaux régionaux et nationaux) ont progressivement permis d'affiner l'analyse et la stratégie de départ.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Au-delà des chiffres démographiques, les quelques exemples qualitatifs suivants montrent le chemin parcouru :

- 5 « points accueil opérationnels »,
- 48 communes couvertes par les services des Relais Assistantes Maternelles pour 90 % de la population (contre seulement 15 communes et 25 % de la population en 2003),
- 3 relais intercommunaux « personnes âgées » et un CLIC en action,
- un concours de la création d'entreprises innovantes en 2006 avec 30 projets candidats,
- un diagnostic territorial « loisirs sportifs » réalisé avec la définition de 12 projets prioritaires et l'élaboration d'une stratégie globale autour de 3 axes (la pratique sportive par le plus grand nombre, la valorisation touristique des loisirs sportifs de pleine nature, l'accueil du sport de haut niveau).

Les perspectives

- mieux comprendre et maîtriser les évolutions foncières,
- pérenniser les outils mis en place,
- faire vivre les réseaux locaux constitués,
- dynamiser les communes et secteurs géographiques qui ne bénéficient pas encore pleinement des flux positifs de population,
- se donner les moyens de réussir le « virage » économique choisi.

Contact

Emmanuel MARTIN

Directeur

Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne

BP 30 555

56805 Ploërmel Cedex

tél : 02 97 74 04 37

fax : 02 97 74 17 76

contact@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr

www.paysdeploermel-coeurdebretagne.fr